

Règlement intérieur de l'association Handiversité-UT2J

Ce règlement intérieur et les règles qu'il contient doivent être appliqués d'une part sur le serveur discord mais aussi en réunion et pour tous les échanges entre membres.

Article 1 – Adhésion des nouveaux membres

Chaque personne qui souhaite intégrer l'association doit remplir le formulaire d'adhésion papier ou en ligne qui lui sera envoyé, suivant le moyen de communication qu'il demandera.

Article 2 – Démission ou exclusion d'un membre

La démission d'un membre doit être adressée et envoyée à un représentant du bureau, de préférence le/la président.e, vice-président.e, secrétaire ou vicesecrétaire. La démission doit être rédigée par lettre (numérique ou papier) selon les règles établies par le gouvernement en place ([ici](#)).

L'exclusion d'un membre doit se faire conformément aux statuts de l'association. L'exclusion peut être motivée par les fautes graves développées ultérieurement. La décision d'exclusion est adoptée par le conseil statuant à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 3 – Les assemblées générales

Les assemblées générales doivent suivre l'ordre du jour établi par le/la président.e, vice-président.e, secrétaire ou vice-secrétaire. Il peut être établi par d'autres membres du bureau si ces personnes sont en incapacité de le réaliser. Les votes qui se tiennent durant l'assemblée peuvent se faire :

- A main levée,
- A bulletin secret
- Par procuration (définie au préalable)
- En amont, anonyme, via internet.

Article 4 – Règles générales au sein de l'association

- Délai de réponse

A travers le serveur discord ou par mail, des questions peuvent vous être posées dans le cadre de nos activités. Si la ou les questions nécessitent un certain délai de réponse, l'expéditeur.ice du message doit indiquer le temps de délai de réponse. Dans le cadre des messages, et uniquement dans celui-ci, l'absence de réponse vaudra consentement.

- L'engagement dans un projet

Lorsqu'une personne s'engage dans un projet elle s'engage à y participer. Toutefois, si, pour des raisons qui lui sont propres, elle ne peut/ veut plus participer au projet,

elle se doit d'en tenir informé le ou la responsable du projet, dans la mesure où elle est en capacité de le faire.

- Le droit à la déconnexion

Les questions et les réponses sont de préférence envoyées par mail ou via le serveur discord entre 10h et 18h en semaine. En dehors de ces créneaux, aucune réponse immédiate n'est attendue.

- Les vacances, week-end universitaires et période de partiels

Durant la période de vacances et des week-ends universitaires du calendrier de l'UT2J, aucune réponse n'est attendue à un mail ou message envoyé durant cette période.

Durant la période de partiels, une plus grande souplesse doit être accordée par rapport aux délais de réponse.

- Indisponibilité d'un.e membre

Si un.e membre ne peut pas se rendre aux réunions ou n'est pas disponible pour des raisons qui lui sont propres, il est tenu d'en informer les autres membres de l'association. Bien évidemment, cela s'applique dans la limite du possible et du prévisible.

- La contextualisation des messages

Il est important de contextualiser les messages pour qu'ils puissent être compris. Vous pouvez vous référer aux tone tags en Annexe.

- Le respect de l'autre

Nous sommes une association réunissant des êtres humains aux caractéristiques, aux particularités et aux limites différentes, qu'il y ait présence d'un diagnostic ou non. En ce sens chacun des membres de l'association se doit de respecter l'autre et ses limites dans son entièreté, au-delà du handicap.

- En cas de conflit

En cas de conflit entre plusieurs membres de l'association, un dialogue est attendu entre ces personnes et modéré par les responsables moraux de l'association. Evitez au maximum les réactions à chaud, laissez-vous du temps pour intégrer et digérer les informations avant de répondre afin de ne pas forcer une détérioration du problème. En cas de conflit ou de problème, en référer à une ou plusieurs des personnes médiatrices préalablement indiquées. Dans le cas d'une faute grave, une sanction peut être appliquée suite à des discussions et doit être votée à l'unanimité par les membres du Bureau. Si une unanimité ne peut pas être atteinte, la majorité comportant au moins 2/3 des membres définira l'issue du vote.

Article 5 – Les fautes

• Les fautes graves

- Les propos transphobes, sexistes, racistes, validistes, psychophobistes, islamophobistes, antisémites, discriminatoires, LGBTQIA+phobes, classistes, etc.

La plupart de ces propos sont répréhensibles dans le cadre de la loi française, ainsi ils ne sont pas tolérés dans notre association.

- Le non-respect de l'autre

Toute forme de non-respect envers un membre de l'association, allant à l'encontre de la notion de "respect de l'autre" (cf. Article 4) constituera une faute grave

- Les menaces

Toute menace sur le serveur, en réunion présentielle ou par message privé d'un membre à un autre membre constitue une faute grave.

• Les fautes qui relèvent de l'illégalité

- Le prosélytisme religieux ou politique

Le prosélytisme, c'est-à-dire le souhait de convertir d'autres personnes à leur foi ou à leurs convictions politiques, n'est pas autorisé sur le serveur ni lors des réunions.

- La discrimination

Toute forme de discrimination est interdite par la loi, qu'elle soit liée à : l'apparence physique, l'âge, l'état de santé, l'appartenance ou non à une prétendue race, l'appartenance ou non à une nation, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, l'origine, la religion, la domiciliation bancaire, les opinions politiques, les opinions philosophiques, la situation de famille, les caractéristiques génétiques, les mœurs, le patronyme, les activités syndicales, le lieu de résidence, l'appartenance ou non à une ethnie, la perte d'autonomie, la capacité à s'exprimer dans une langue étrangère, la précarité sociale (source : INALCO).

- Le harcèlement

Le harcèlement « consiste en des conduites abusives portant atteinte à la dignité et à l'intégrité morale de la personne, dans le but de la déséquilibrer psychologiquement. Dans la plupart des occasions, les comportements peuvent être si subtils que la victime elle-même ne s'en rend pas compte. » (INALCO).

- **Les fautes propres au serveur (discord)**

- Le spam de publicité personnelle

La publicité personnelle sur le serveur discord est autorisée mais doit être faite avec modération et dans le respect des autres utilisateurs du serveur. Si vous pensez qu'une publicité peut atteindre négativement une personne, vous pouvez demander conseil à un autre membre.

- Les corrections orthographiques non sollicitées

De nombreuses raisons peuvent amener des personnes à faire des fautes d'orthographe (troubles dys, inattention, autre handicap ou scolarisation incomplète). Aucune correction de la part des autres usagers du serveur n'est recommandée sans que la personne ayant rédigé le message ne l'ait demandée.

Article 6 – Modification du règlement intérieur

Ce règlement intérieur pourra être modifié par le bureau de l'association ou bien par l'assemblée générale ordinaire selon la majorité des membres. En aucun cas il ne peut être modifié par une seule personne sans demande et vote préalable

Annexe

Les tone tags permettent de communiquer en ligne et d'éviter au maximum les malentendus sur internet.

Les plus répandus	Moyennement répandus	Peu utilisés
<ul style="list-style-type: none"> - /j : blague - /s : sarcasme - /pos ou pc : connotation positive - /neg ou /nc : connotation négative - /lh : ton léger - /m : métaphore - /hyp : hyperbole - /gq : question sérieuse - /gen ou /g : sincère 	<ul style="list-style-type: none"> - /li : 1^{er} degré - /rh ou /rt : question rhétorique - /srs : sérieux - /nm : pas énervé.e - /p : platonique - /r : romantique - /sx ou /x : intentions sexuelles - /sx ou /nx : intentions non sexuelles - /lu : légèrement contrarié.e 	<ul style="list-style-type: none"> - /t : je te taquine - /l ou /ly : paroles de chansons - /c : copier/ coller - /th : menaces - /nbh : ça ne t'es pas destiné. Je raconte ma vie /f : faux - /ij : blague restant entre nous - /hj : Mi blague, mi sérieux - /Cb : piège à clique - /c : copypasta